

Du Neuf Octobre an mil huit cent soixante, à cinq heures, Du mois
 ACTE DE NAISSANCE de Joséphine Antoinette Mazedier
 né(e) à La Garenne le sept Du mois de juin à cinq heures
 Du mois de juin fils de Antoine Mazedier
 profession de charretier âgé de vingt deux ans, domicilié
 à La Garenne et de Antoinette Buzon
 profession de quadrilleuse âgée de vingt huit ans,

domiciliée à La Garenne avec son mari
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par Antoine Mazedier père de l'enfant
 âgé de vingt deux ans, profession de charretier
 domicilié à La Garenne

Premier témoin, Marin Lécuyer âgé de soixante huit ans,
 profession de percepteur domicilié à La Garenne
 Second témoin, Charles Augier âgé de vingt deux ans,
 profession de maçon domicilié à La Garenne
 Constaté, suivant la loi, par moi Marin Olive Maire de la Commune de
La Garenne

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante
 qu'a été en le dit acte.

gincouine

Augier

M. Olive

De Neuf Octobre an mil huit cent soixante, à huit heures, Du mois
 ACTE DE NAISSANCE de Marin Marius
 né(e) à La Garenne le sept Du mois de juin à huit heures
 Du mois de juin fils de Antoine Marius
 profession de charretier âgé de vingt deux ans, domicilié
 à La Garenne et de Antoinette Buzon
 profession de quadrilleuse âgée de vingt huit ans,

domiciliée à La Garenne avec son mari
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par Antoine Marius père de l'enfant
 âgé de vingt deux ans, profession de charretier
 domicilié à La Garenne

Premier témoin, Marin Lécuyer âgé de soixante huit ans,
 profession de percepteur domicilié à La Garenne
 Second témoin, Charles Augier âgé de vingt deux ans,
 profession de maçon domicilié à La Garenne
 Constaté, suivant la loi, par moi Marin Olive Maire de la Commune de
La Garenne

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante
 qu'a été en le dit acte.

gincouine

Augier

M. Olive

De Neuf Octobre an mil huit cent soixante, à quatre heures, Du mois
 ACTE DE NAISSANCE de Marin Marius
 né(e) à La Garenne le sept Du mois de juin à quatre heures
 Du mois de juin fils de Antoine Marius
 profession de charretier âgé de vingt deux ans, domicilié
 à La Garenne et de Antoinette Buzon
 profession de quadrilleuse âgée de vingt huit ans,

domiciliée à La Garenne avec son mari
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par Antoine Marius père de l'enfant
 âgé de vingt deux ans, profession de charretier
 domicilié à La Garenne

Premier témoin, Marin Lécuyer âgé de soixante huit ans,
 profession de percepteur domicilié à La Garenne
 Second témoin, Charles Augier âgé de vingt deux ans,
 profession de maçon domicilié à La Garenne
 Constaté, suivant la loi, par moi Marin Olive Maire de la Commune de
La Garenne

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante
 qu'a été en le dit acte.

gincouine

Augier

M. Olive

De Neuf Octobre an mil huit cent soixante, à deux heures, Du mois
 ACTE DE NAISSANCE de Marin Marius
 né(e) à La Garenne le sept Du mois de juin à deux heures
 Du mois de juin fils de Antoine Marius
 profession de charretier âgé de vingt deux ans, domicilié
 à La Garenne et de Antoinette Buzon
 profession de quadrilleuse âgée de vingt huit ans,

domiciliée à La Garenne avec son mari
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par Antoine Marius père de l'enfant
 âgé de vingt deux ans, profession de charretier
 domicilié à La Garenne

Premier témoin, Marin Lécuyer âgé de soixante huit ans,
 profession de percepteur domicilié à La Garenne
 Second témoin, Charles Augier âgé de vingt deux ans,
 profession de maçon domicilié à La Garenne
 Constaté, suivant la loi, par moi Marin Olive Maire de la Commune de
La Garenne

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante
 qu'a été en le dit acte.

gincouine

Augier

M. Olive